



Communiqué de Presse - le 24 juin 2024

DARVA et le Parc naturel régional du Marais poitevin s'unissent pour constituer un « Observatoire du climat »

Le 3 juillet 2024, DARVA et le Parc naturel régional du Marais poitevin officialisent la reconduction de leur partenariat pour 5 années. Sur cette période, DARVA souhaite se mobiliser aux côtés du Parc pour la mise en place d'un « Observatoire du climat ». Cet outil a pour objectif de comprendre les effets du changement climatique sur le Marais et de mobiliser les parties prenantes du territoire.

Ce nouveau partenariat entre DARVA et le Parc fait suite à une première convention pluriannuelle, achevée fin 2023, qui permis de mener des actions de sensibilisation en matière de climat : médiation culturelle (spectacles "tarot du territoire", shows scientifiques et livre "Hé... la mer monte", "Hé...la mer contre-attaque") et des ateliers avec l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette.

Le Marais poitevin, s'étend sur trois départements (17/79/85), deux régions (Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire) soit 88 communes classées, est particulièrement concerné par le changement climatique car c'est un marais littoral confronté aux risques de submersion marine et d'inondation.

Ses activités économiques, dépendantes de la disponibilité de la ressource en eau, l'agriculture, la conchyliculture, la sylviculture et le tourisme notamment, sont exposés aux aléas climatiques.

Son patrimoine naturel, enjeu international, subit des évolutions qui vont se renforcer dans les années qui viennent. Dans le Marais, en tant que territoire aménagé, habité, les villages et les infrastructures sont impactés par les excès climatiques.

Le Marais poitevin est un territoire qui a fait face à nombreuses crises au cours de son histoire : l'impact du phylloxéra sur l'agriculture à la fin du XIXème siècle, la tempête Martin de 1999 qui a abattu plus de 10 000 arbres, la tempête Xynthia de 2010 qui a dramatiquement impacté la façade littorale, l'arrivée de la chalarose en 2015 qui fragilise le patrimoine paysager, le séisme de 2023, l'accélération des phénomènes météorologiques (inondations),

Si le Marais poitevin est bien un territoire de catastrophes naturelles, il n'en demeure pas moins un territoire de solutions et de mobilisation des acteurs.

Première zone humide de la façade atlantique, reconnu d'importance internationale fin 2023 par sa labellisation Ramsar, le Marais poitevin dispose d'atouts pour lutter contre le changement climatique : véritable éponge qui stocke l'eau en cas d'inondations et la restitue en période de sécheresse, elle filtre les particules contenues dans les eaux, elle stocke du carbone, elle constitue des zones d'alimentation, de refuge et de repos pour de très nombreuses espèces animales et offre des paysages variés, sources de bien-être pour les habitants et visiteurs.

Convaincus de la nécessité d'anticiper les évolutions annoncées, et non les subir, les élus du Parc ont souhaité faire du Marais poitevin un territoire pionnier et d'expérimentations dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Quand le phylloxéra a anéanti la viticulture à la fin du XIXème siècle, mettant à néant toute une économie, il a fallu beaucoup d'intelligence collective et de solidarité pour se tourner vers une autre agriculture, celle de l'élevage, de la production de lait et de beurre, et concomitamment vers un autre modèle économique, celui de la coopération et du mutualisme. Un siècle et demi plus tard, on y compte toujours une production beurrière parmi les plus réputées et la Mutuelle des marchands de bestiaux a essaimé, permettant à Niort de devenir la capitale des mutuelles et un haut lieu de l'Économie Sociale et Solidaire en France.

Ce projet LIFE permettra à horizon 2028 de :

>de disposer d'un outil partagé d'observation du changement climatique « l'observatoire du Climat », comportant des données objectives

>d'aboutir à des nouveaux programmes d'actions opérationnels en faveur de l'adaptation au changement climatique.

>d'anticiper les politiques publiques sur des temps longs plutôt que de réagir dans l'urgence aux phénomènes climatiques de plus en plus prégnants.

De son côté, **DARVA fortement impliquée dans les initiatives locales** notamment pour la préservation de son territoire et de sa biodiversité, souhaite soutenir le Parc dans son initiative sous la forme d'un apport financier et d'un mécénat de compétences. La gestion des événements climatiques pour l'Assurance étant au cœur des axes stratégiques de DARVA, et au regard de son expertise dans le traitement de la data, s'impliquera sur le volet météo de l'observatoire. Des collaborateurs seront missionnés sur le traitement des données nationales de Météo France.

A l'occasion de la signature de ce partenariat, le 3 juillet 2024, un atelier de présentation des actions menées conjointement par le Parc et DARVA, suivi d'un cocktail composé de produits marqués "Valeurs Parc naturel régional du Marais poitevin", sera proposé à la Presse et aux collaborateurs de DARVA.

Christian GARREZ, Président de DARVA : « Nous sommes heureux d'apporter notre soutien et nos compétences au Parc pour ce projet. C'est pour DARVA une opportunité précieuse de se sentir utile dans la lutte contre le réchauffement climatique, objectif inscrit dans notre stratégie, tout en s'impliquant dans les actions de proximité qui nous sont chères.

Pascal DUFORESTEL Président du Parc naturel régional du Marais poitevin : « Convaincu de la nécessité d'anticiper les conséquences du changement climatique, le Parc naturel régional souhaite faire du Marais poitevin un territoire de solution, pionnier dans l'atténuation et l'adaptation au réchauffement climatique. »

À propos de DARVA :

Créée à Niort (79) en 1988, la société DARVA est le trait d'union entre les acteurs de l'Assurance. En tant qu'éditeur au niveau national, DARVA conçoit et développe des plateformes collaboratives et des outils d'échange à forte dimension technologique pour relier les assureurs, leurs partenaires et leurs assurés dans les secteurs de l'automobile et de l'habitation. Elle propose une palette complète de services, de la conception des solutions à leur hébergement pour répondre aux besoins de gouvernance de la profession et aux mutations du secteur qui s'accroissent (nouvelle mobilité, risques cyber et climatiques, digitalisation de la relation assurés, émergence des assurtech...). DARVA est aussi fortement impliquée localement et participe activement à la dynamique de son territoire.

Son activité portée par près de 200 collaborateurs, représente plus de 8,5 millions de sinistres traités, soit plus de 250 millions de messages échangés chaque année.

Site : www.darva.com

À propos du Parc naturel Régional du Marais poitevin :

Le Marais poitevin est la première zone humide de la façade atlantique. Territoire né d'une étroite relation entre l'eau et l'homme, qui l'a façonné au fil des siècles, il possède une identité unique. De la baie de l'Aiguillon à Niort, de la plaine de Vendée à celle d'Aunis, le Marais poitevin offre des richesses naturelles et des paysages exceptionnels.

A ce titre, il est reconnu au niveau national, labellisé Grand Site de France, Parc naturel régional et depuis peu comme zone humide d'importance internationale, Ramsar. Le Parc est géré par un Syndicat mixte dont la vocation est d'œuvrer pour la préservation et la valorisation du Marais poitevin, dans une dynamique de développement durable.

A l'image des 58 Parcs naturels régionaux de France, il agit pour la protection et la gestion du patrimoine, culturel, environnemental et paysager, l'aménagement du territoire, le développement, l'accueil, l'éducation à l'environnement, l'innovation et l'expérimentation. Le syndicat mixte de gestion du Parc fédère une centaine de collectivités adhérentes : 2 régions – Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire, 3 départements – Deux-Sèvres, Vendée et Charente-Maritime, 8 communautés de communes et 88 communes classées ainsi que de nombreux partenaires associés à une gouvernance partagée.

Contact presse DARVA - Valérie Bossuet : valerie.bossuet@darva.com – 06 15 70 40 18

Contact presse PNR – Amélie Souchard : a.souchard@parc-marais-poitevin.fr - 06 83 64 15 53